



Addenda 1

Titre du projet: Imperméabilisation de la salle des chaudières
Édifice 20
Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

Sollicitation No: 15-1185

22 septembre 2015

Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cet addenda fera partie des documents de contrat.

Q & R

Q1. Au plan #2, serait-il possible de connaître la hauteur du mur de fondation pour connaître la quantité de membrane à installer?

R1. La hauteur estimée du mur de fondation est 4.57m (15pi.). Les dimensions doivent être vérifiées par l'Entrepreneur avant de commander les matériaux.

Q2. Au plan #2, on indique que le plafond de béton doit être étanchéisé, quelle est la mesure de ce plafond?

R2. Les dimensions estimées de la dalle à être imperméabilisé sont 6.10m par 18.29m (20pi par 60pi). Les dimensions doivent être vérifiées par l'Entrepreneur avant de commander les matériaux.

Q3. Au plan #3, portée des travaux, Item 3 : enlèvement du tunnel souterrain au niveau du mur de béton. Quelle est la dimension de ce tunnel? Devons-nous assumer que les mesures sont telles que vues à la visite du site?

R3. Les dimensions intérieures des sections transversales du tunnel souterrain sont 2.1m par 2.1m (6.9pi par 6.9pi). L'épaisseur de la paroi du tunnel est inconnue. La longueur de la section du tunnel à démolir est d'environ 2.13m (7pi).

Q4. Svp, indiquez la longueur, largeur et la hauteur du tunnel à être imperméabilisé?

R4. Le tunnel ne va pas être imperméabilisé. La section du tunnel adjacente à la paroi du sous-sol de la salle des chaudières sera détruite et retirée du site.

Q5. Pouvez-vous svp donner un détail pour l'imperméabilisation du perron? Est-ce possible de le faire sans enlever les marches de granite ?

R5. Les marches de granite ne seront pas enlevées lors de la construction. Les joints entre les marches de granite seront scellés. Le Représentant du ministère fournira un détail pour la transition de la membrane entre la dalle de chaufferie et la dalle de béton sous la première marche de granite.

Q6. Est-ce que les arbres de chaque côté de la zone de travail doivent être enlevés ou déplacés, ou devront nous travailler autour d'eux?

R6. L'arbre à l'ouest de la salle des chaudières sera enlevé par l'Entrepreneur. L'Entrepreneur devra travailler autour de l'autre arbre (celui du côté Est avec une étiquette/plaque dessus). L'activité d'excavation sera effectuée à au moins 1.8m (6pi) de distance de l'arbre. L'Entrepreneur pourrait avoir à utiliser un support temporaire pour les zones excavées.

Q7. Est-ce que les platebandes en béton (planteurs) peuvent être entreposées sur le site ou devons-nous fournir l'entreposage de ceux-ci ?

R7. Les platebandes de béton (planteurs) peuvent être entreposées sur le site.



Addenda 1

Titre du projet: Imperméabilisation de la salle des chaudières
Édifice 20
Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

Sollicitation No: 15-1185

22 septembre 2015

APPEL D'OFFRES

1. À la page titre (page 1) de l'Appel d'offres :

Supprimer : Jeudi Septembre 24

Remplacer par : Mardi Septembre 29

TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.